

SNUipp 68-FSU 19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE
Tel: 03 89 54 92 58 Fax: 03 89 64 16 61 E-Mail: snu68@snuipp.fr

Lundi 31 mars 2008

Pour consulter le mail sur notre site internet :

<http://68.snuipp.fr/spip.php?article687> si pb copier l'URL et coller dans le navigateur de votre ordinateur

MULHOUSE : les 2 heures du samedi

Vendredi 28 mars 2008, la Mairie de Mulhouse a organisé une CPC (Commission Permanente de Concertation) extraordinaire sur la réorganisation des temps scolaires (pour la rentrée 2008/2009).

Membres de la CPC :

- Chantal RISSER (élue à l'Education)
- Franck HEYDE-BETHANCOURT (directeur de cabinet du Maire, M. BOCKEL)
- Nicole FORGET et Béatrice ZIMMER (IEN Mulhouse 1 et 2)
- Dominique NAZON (directrice du service Education à la ville de Mulhouse)
- Représentants des syndicats : Jean -Marie KOELBLEN (SNUipp-FSU), Pascal DENARDOU (Se-UNSA) et Dominique GREGORY (SGEN-CFDT)
- représentants des fédérations de parents : Sylviane FAVRE (FCPE), Sylvie MOUSSALI (PEEP) et Emmanuel REQUET (APAHR)
- représentants des directrices et directeurs d'écoles maternelles et élémentaires : Anne-Catherine WEBER (EM Camus), Jean-Michel HERTZOG (groupe scolaire Victor Hugo), Bernard KLEIN (EE La Fontaine) et Claude MARTZ (EE Drouot)

En préambule, Mme RISSER rappelle que les horaires des écoles et l'organisation du temps scolaire sont de la responsabilité du Maire.

Les IEN rappellent les décisions connues :

- plus d'école le samedi matin
- fin et début des grandes vacances identiques pour toute la France : plus de dérogations de calendrier

LA QUESTION : les 2 heures de soutien font-elles parties du temps scolaire obligatoire ? ou pas ?
La réponse induit toute l'organisation.

Dans le texte soumis au CSE (Conseil Supérieur de l'Education), il est rappelé que la journée scolaire ne peut pas dépasser 6h dans le cadre des 24h hebdomadaires obligatoires.

La Mairie de Mulhouse va écrire rapidement à l'Inspecteur d'Académie pour demander sa position : cadrage départemental ou pas ?

Mmes RISSER et NAZON déclarent que pour la Mairie aucune piste n'est abandonnée.

Le mercredi matin est donc toujours une possibilité.

RESTONS VIGILANTS !!

RAPPEL : 65 % des enseignants mulhousiens ont répondu au sondage lancé par le SNUipp.

Sur ces 65 %, 99 % sont opposés au mercredi matin.

Les écoles qui n'ont pas encore répondu, peuvent encore le faire.

Pour le SNUipp, il faut que les directeurs soient dispensés du soutien scolaire et conservent les 2 heures pour l'organisation du dispositif.

Le SNUipp prendra ses responsabilités si les propositions d'organisation sont contraires à la volonté des enseignants mulhousiens.